




Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : ___/___/___

Dossier complet le : ___/___/___

N° d'enregistrement : _____

1 Intitulé du projet

Projet d'une centrale photovoltaïque au sol sur un ancien terrain de football appartenant à la commune de Flin, en Meurthe-et-Moselle (54).

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Mairie de Flin

Raison sociale

N° SIRET

2 1 5 4 0 1 9 9 3 0 0 0 1

Type de société (SA, SCI...)

commune

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

FRANCOIS

Prénom(s)

Jean-Paul

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
30. Installations photovoltaïques de production d'électricité	Installation au sol d'une puissance égale ou supérieure à 300 kWc et inférieure à 1 MWc.

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Réalisation d'une centrale photovoltaïque au sol d'une puissance inférieure à 1 MWc sur un ancien terrain de football appartenant à la commune de Flin, en Meurthe-et-Moselle (54).

Le terrain permet en l'état l'installation d'un parc solaire, aucun terrassement conséquent ni aucune démolition ne sont prévus. Seules les cages de but seront retirées ainsi que les barrières en béton qui délimitent le terrain.

Les panneaux solaires seront fixés sur des supports métalliques inclinés (acier galvanisé ou profilé aluminium). Ces structures seront ancrées dans le sol et dimensionnées aux normes neige et vent.

Les panneaux solaires sont des panneaux rigides d'environ 3m², de quelques centimètres d'épaisseur, assemblés entre eux. Ils sont conçus avec des cellules de silicium.

Un local technique pourrait être installé pour permettre le raccordement de la centrale (intégration d'un transformateur), son emprise au sol serait inférieure à 25m².

La centrale sera clôturée par une structure semi-rigide et l'exploitation du parc pourra nécessiter la création d'une voie de circulation en concassés. Une citerne incendie de 60m³ sera également mise en place.

4.2 Objectifs du projet

La construction d'une centrale photovoltaïque permet la production d'électricité bas-carbone. Toute la production sera injectée sur le réseau de distribution électrique. Cette installation permettrait d'avancer dans l'atteinte des objectifs de décarbonation fixés par le gouvernement français, via l'utilisation d'un terrain aujourd'hui délaissé et inutilisé depuis plusieurs années. La commune pourrait participer au financement de cette installation et ainsi bénéficier de retombées financières une fois le projet en exploitation, au travers de la vente d'électricité.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux dureront environ 4 à 6 mois et comprendront les phases suivantes :

- Préparation du site : sondages et études géotechniques, débroussaillage.
- Organisation "physique" : création des tranchées de raccordement électrique, pose des fourreaux, création de voie d'exploitation, mise en place de la clôture et du portail, réalisation des ancrages, montage des structures et panneaux photovoltaïques, installation de la citerne incendie.
- Organisation "électrique" : installation des équipements électriques, installation des câbles dans les fourreaux, raccordement interne des équipements électriques, raccordement de la centrale au réseau public, mise en service et nettoyage du site.

Les décaissements seront limités à la création d'un fond de fouille avec une dalle béton pour la pose d'un poste de livraison si nécessaire.

Les panneaux solaires d'une même table conserveront un espacement entre eux afin de ne pas modifier l'écoulement des eaux pluviales au sol.

Les onduleurs seront fixés en bout de rangé directement sous les panneaux solaires.

Les panneaux solaires sont raccordés entre eux via des câbles électriques qui cheminent le long des profilés des structures. Le reste des câbles sera protégé dans des fourreaux enterrés dans le sol.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Les interventions seront limitées et seront essentiellement des opérations de maintenance légères : visite annuelle pour une inspection visuelle des installations, changement du matériel en cas de panne, entretien de la végétation, nettoyage des panneaux solaires.

Le trafic routier sur site sera très faible, voire nul la plupart du temps.

L'entretien de la végétation pourra nécessiter la mise en place d'une fauche mécanique (avec export des résidus).

Le nettoyage des panneaux solaires sera réalisé à l'aide d'un jet d'eau sans détergent, à partir d'une citerne tractée qui circulera entre les rangées.

En fin d'exploitation, l'installation sera démantelée, les panneaux solaires seront récupérés et recyclés selon la réglementation en vigueur.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à une déclaration préalable.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
-Puissance de l'installation photovoltaïque	Inférieure à 1 MWc
-Superficie de l'unité foncière	9 742m ²
-Superficie des tables projetée au sol	2 900m ²
-Emprise au sol du poste de livraison	24m ²
- Dimension d'une table (Lxl); hauteur; écartement inter-rangée	23.06mx4.78 m; 3.5m max; 4m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : _____ Voie : Rue de la Croix

Lieu-dit : Prairie de la Val

Localité : Flin

Code postal : 5 4 1 2 2 BP : _____ Cedex : _____

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 0 6 ° 3 9 ' 1 6 " E Lat. : 4 8 ° 2 9 ' 4 3 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : _____ ° _____ ' _____ " _____ Lat. : _____ ° _____ ' _____ " _____

Point de d'arrivée : Long. : _____ ° _____ ' _____ " _____ Lat. : _____ ° _____ ' _____ " _____

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLUi, zonage Ne, 2AU et A.
(Emprise de l'ancien terrain de football : parcelle ZE66 ; ZE67 ; ZE184 ; ZE185 ; ZE188 et ZE189)

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se trouve en dehors de toute ZNIEFF. La ZNIEFF la plus proche de type II est la Vallée de la Meurthe de la Source à Nancy. Elle se trouve à 250m au plus proche de la zone de projet. La ZNIEFF la plus proche de type I est la Vallée de la Meurthe sauvage de Bertrichamps à Moncel-Lès-Lunéville. Elle se situe aussi à 250m au plus proche de la zone de projet.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aucun arrêté de protection de biotope ne se situe dans un rayon de 10 km autour du projet.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le monument historique le plus proche est à 250 m au Nord du projet, sur la commune de Flin.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune est couverte par un plan de prévention des risques naturel de type inondation, plus précisément par un périmètre des plans des surfaces submersibles : PSS -Flin.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il est prescrit en date du 31/12/1955 et a été approuvé le 09/09/1956. La zone de projet est en dehors des zones soumises à l'aléas inondation
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe à proximité de 3 anciens sites industriels et activité de service.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le plus proche est sur la commune, le périmètre de protection immédiate est à 370m à l'Est du projet.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site inscrit le plus proche est à 16 km environ.

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Natura 2000 immatriculée FR4100238 auprès de l'INPN, Vallée de la Meurthe de la Voivre à Saint-Clément et Tourbière de la Basse-Jean. A 250m environ au plus proche de la zone de projet.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site classé le plus proche est à 6 km environ du projet.

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les décaissements seront limités à la création d'un fond de fouille avec une dalle béton pour la pose d'un poste de livraison si nécessaire.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Seule la création d'une voie d'exploitation nécessitera l'apport de matériaux concassés pour assurer la stabilité suffisante à la circulation de véhicules lourds (accès au poste de livraison).
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il est possible de raccorder la future centrale photovoltaïque sur le réseau public de distribution d'électricité. Un câble électrique souterrain avec la capacité d'accueil suffisante passe à moins de 300m du terrain d'implantation.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone d'étude se situe sur un ancien terrain de football, à proximité de plusieurs bâtiments, dont un bâtiment à usage agricole. La végétation rase sous les panneaux sera conservée, ainsi que la végétation en périphérie du site.
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone de projet se situe à 250m d'un site Natura 2000, il s'agit d'une Zone Spéciale de Conservation (ZSC) « Vallée de la Meurthe de la Voivre à Saint-Clément et Tourbière de la basse Saint-Jean » Comme son nom l'indique, ce site Natura 2000 se concentre sur la vallée de la Meurthe et ses milieux humides, traversant la commune de Flin au Nord de la zone d'étude. Etant donnée l'absence d'interconnexion du site avec la vallée de la Meurthe et son caractère anthropique, le projet n'aura pas d'impact sur un habitat ou une espèce dans ce site Natura 2000.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une surface de 1 670m ² environ est intégrée dans la surface clôturée et classée en zone A du PLUi. 7 tables sont installées sur cette portion de terrain, soit l'équivalent d'environ 725m ² de surface projetée au sol et d'environ 0.08m ² de sol artificialisé à cause de l'ancrage des structures.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Bien que la commune soit concernée par un plan de prévention des risques naturel de type inondation. Le projet se situe en dehors des zones à risques entraînant une servitude d'utilité publique.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les déplacements seront limités au cours de la phase chantier du projet, notamment pour la livraison des engins et du matériel (structures, modules, poste de livraison). En phase d'exploitation, la circulation d'un véhicule léger sera ponctuel et concernera des opérations de maintenance et d'entretien.
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pendant les travaux, les engins nécessaires à la réalisation des tranchées et de l'ancrage des fondations engendreront des bruits typiques de chantier de BTP.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase d'exploitation, aucune nuisance sonore significative ne sera émise.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les émissions lumineuses se limiteront aux éclairages existants du terrain de football, si ces dispositifs sont conservés.
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est nettoyé à la fin des travaux, aucun déchet n'est laissé sur place.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe en dehors de tout périmètre de conservation des monuments historiques.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A l'origine, le site est un terrain de football appartenant à la commune de Fliin. L'installation d'une centrale photovoltaïque au sol n'est pas compatible avec ce loisir. Ce dernier n'ayant plus lieu depuis plusieurs années, l'installation ne compromettrait aucune activité. Bien qu'une partie des parcelles est classée en zone A, aucune déclaration PAC n'a été déclarée en 2022. Le projet ne compromet pas d'activité agricole existante.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Un projet de parc photovoltaïque au sol à Chenevières et Saint-Clément à 3 km environ de la zone de projet a fait l'objet d'un avis MRAe en date du 8 juin 2023.
Il s'agit d'un projet de parc photovoltaïque d'une puissance d'environ 33 MWc sur une surface totale d'environ 30,7ha situé sur une ancienne base militaire de l'armée de terre française dite du Quartier Lasalle.
Ce parc photovoltaïque se situe à 3 km environ au Nord-Ouest du site du projet, séparé par la vallée de la Meurthe. Etant donné la distance, ainsi que la frontière naturelle de la Vallée de la Meurthe, le projet ne présentera pas d'incidences cumulées avec le projet de parc photovoltaïque au sol à Chenevières et Saint-Clément.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard de la localisation et de la nature du terrain, le projet photovoltaïque ne présente aucun impact significatif sur l'environnement. Le terrain n'est concerné par aucun zonage environnemental, risques naturels ou technologiques. Les risques et nuisances pendant les travaux ou durant l'exploitation de la centrale sont faibles voir inexistantes. La gestion des eaux pluviales n'est pas altérée par le projet.
A tous ces titres, ce projet ne nécessite pas d'évaluation environnementale.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

i Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet	
1	Annexe B : Plan masse des constructions Pièce fournie à titre informatif <input checked="" type="checkbox"/>
2	<input type="checkbox"/>
3	<input type="checkbox"/>
4	<input type="checkbox"/>
5	<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom FRANCOIS

Prénom Jean-Paul

Qualité du signataire Représentant de la personne morale

JEAN-PAUL FRANCOIS

Jean-Paul FRANCOIS
2024.01.09 09:33:27 +0100
Ref:20240109_085537_1-1-O
Signature numérique
le Maire

À Flin

Fait le 0 8 / 0 1 / 2 0 2 4

Signature du (des) demandeur(s)